

Avec l'appui de l'ADEME et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le CIRIDD a animé sur la période 2020 à 2022 une action collective afin d'accompagner le déploiement du Référentiel Economie Circulaire - base d'un dispositif national de labellisation des territoires les plus engagés et performants dans les domaines de la circularité - auprès d'une vingtaine de collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Via des temps collectifs et des accompagnements individuels, les collectivités se sont formées à l'utilisation du référentiel, ont réalisé un état des lieux et élaboré une stratégie et un plan d'action en faveur de l'économie circulaire. Ces fiches techniques permettent de partager leurs expériences et celles de leurs accompagnateurs.

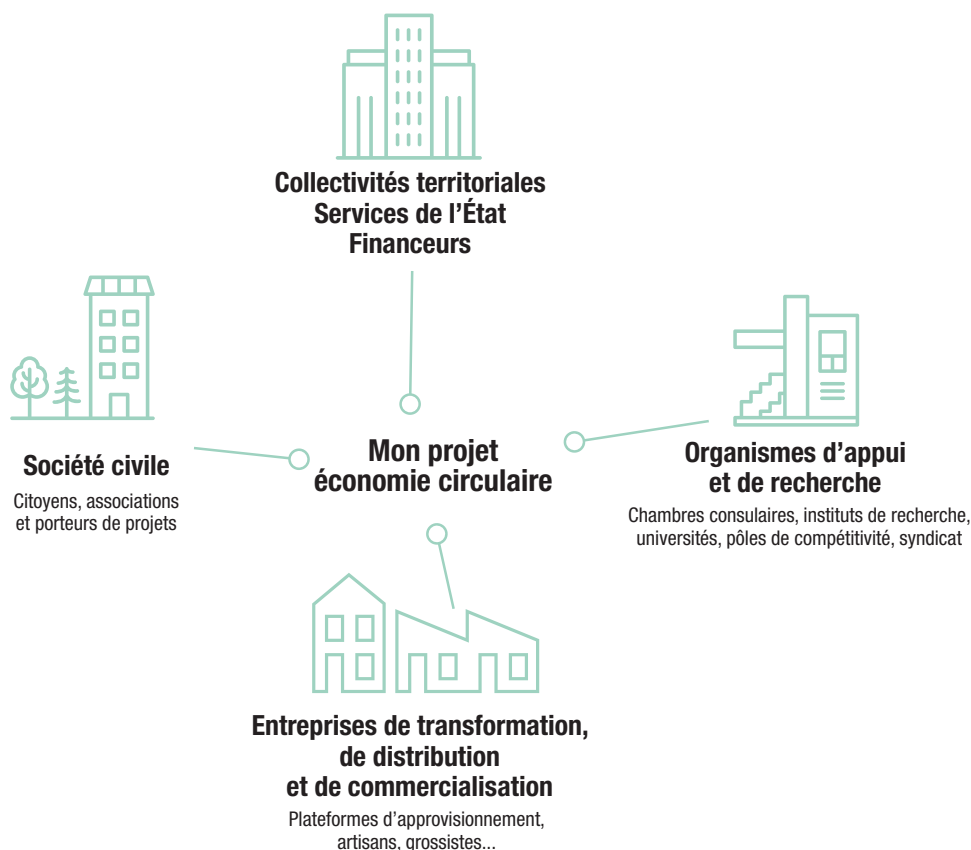
IDENTIFIER LES PARTIES PRENANTES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Cette fiche a pour objectif d'illustrer, sur quelques filières, et sans être exhaustif, les parties prenantes que vous pouvez impliquer dans vos projets d'économie circulaire. Les méthodes de mobilisation des parties prenantes sont traitées dans d'autres documents : « Mobiliser ses parties prenantes¹ » par L'ADEME et « Créer une dynamique d'économie circulaire sur son territoire » par le CIRIDD.

Contexte

Les démarches d'économie circulaire demandent une implication d'acteurs à tous niveaux de la société : institutions, entreprises et citoyens. Chaque acteur a un rôle à jouer dans l'exécution des projets d'économie circulaire : la coordination, la réalisation, le bénéfice et la participation.

Chaque service de la collectivité travaille déjà avec des partenaires externes. Il est donc important pour un chargé de mission d'économie circulaire de s'appuyer en premier sur les services de la collectivité pour réaliser sa cartographie d'acteurs et les mobiliser.



“

¹ <https://expertises.ademe.fr/collectivites-secteur-public/animer-territoire/mobiliser-acteurs-territoire>



ADEME, Agence pour la transition écologique - Mobiliser les citoyens, les acteurs économiques et les territoires sur les sujets des transitions écologiques



Les fédérations des entreprises de gestion des déchets : FNADE Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement, FEDEREC Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage SNEFID les entrepreneurs de la filière déchet Acteurs historiques de la collecte, du traitement et du recyclage des déchets, ces interlocuteurs regroupent les entreprises prestataires des collectivités qui s'orientent aujourd'hui vers l'optimisation environnementale des processus et vers le réemploi des matériaux.



La Région Auvergne-Rhône-Alpes - La Région Auvergne-Rhône-Alpes, a initié dès 2018 un Plan Régional d'Action en faveur de l'Economie Circulaire



Les services de l'état en région: Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement service régional des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de la Transition énergétique (MTECT/MTE) ; Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. DREAL et DRAFF interviennent sur de nombreuses filières : bâtiment, bois, EIT, agriculture, gaspillage alimentaire,



Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement : AURA-EE a pour mission de rassembler les parties prenantes de la transition énergétique et écologique.



Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, CRESS AURA - organisation qui fédère les entreprises, les fédérations et les syndicats d'employeurs de l'économie sociale et solidaire



Les chambres consulaires, Chambre de Commerce et d'Industries (CCI) et Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA), accompagnent entreprises et particuliers dans leurs projets de création, de reprise, de formation, de financement, etc. Elles sont impliquées dans l'économie circulaire grâce à différents dispositifs : réalisation de diagnostic déchets et environnements (diagnostic éco-flux) , accompagnement (« TPE gagnantes sur tous les coûts ») et animation territoriale, promotion des répar'acteurs, gestion d'un outil d'échanges de ressources et de flux (matières, énergie, compétences) ACTIF,

DES ACTEURS QUI PEUVENT VOUS AIDER

Il existe des structures qui, quel que soit le domaine de votre projet d'économie circulaire, pourront vous donner des ressources pour démarrer : conseils, retours d'expériences, mises en lien, accompagnement technique, financement, etc.



ECLAIRA – Le réseau régional de l'économie circulaire en AURA : pour identifier des initiatives, susciter des projets et ainsi favoriser la mise en œuvre de l'économie circulaire sur le territoire par l'ensemble des acteurs engagés.



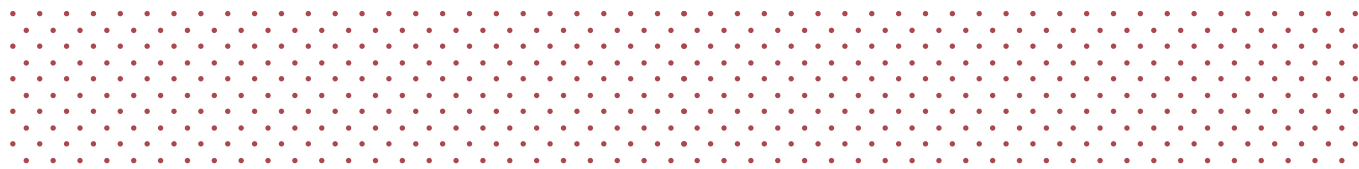
Zéro Waste France et ses antennes local Zéro Déchet accompagnent régulièrement les collectivités dans leur projet d'économie circulaire sur diverses filières : alimentaire, textile, réemploi



Sindra, l'observatoire des déchets en Auvergne-Rhône-Alpes - Son rôle est de produire et diffuser des informations pour favoriser une meilleure cohérence des politiques engagées sur l'ensemble du territoire régional et susciter une complémentarité entre territoires. Il peut permettre d'identifier des parties prenantes grâce à ses synthèses et son annuaire.



Les éco-organismes sont des sociétés de droit privé détenues par les producteurs et distributeurs pour prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité élargie du producteur, la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché. Au-delà du recyclage, des objectifs de réemploi leur étant assignés dans leur agrément, ils sont des ressources utiles pour toutes les filières.



FILIÈRE PLASTURGIE

La filière plasturgie et composites compte 3 500 entreprises qui fédèrent 126 000 salariés présents partout en France. Auvergne-Rhône-Alpes est la première région française de la plasturgie avec 23 000 emplois spécialisés dans la production de produits plastiques, soit 22 % des effectifs nationaux. Elle est souvent pointée du doigt pour ses activités qui ne semblent pas écologiques pour le grand public. Elle a cependant un fort potentiel de circularité et peut amorcer des démarches dans de nombreux secteurs. Elle est d'autre part, accompagnée et organisée grâce à de nombreux réseaux et pôles de compétitivités qui souhaitent travailler avec les territoires.



Axelera, pôle de compétitivité de la chimie et l'environnement rassemble les acteurs impliqués dans la gestion maîtrisée de la matière et des ressources (eau, air, sol, énergie) pour un développement durable des territoires.



Polymeris, pôle de compétitivité des caoutchoucs, plastiques et composites est une référence en matière d'innovation pour ces secteurs. Il agit en faveur d'une industrie dynamique et innovante en s'appuyant sur un réseau d'acteurs publics et privés tant au niveau régional que national et européen.



AEPV, Acteurs économiques de la Plastics Vallée : Commerces, services, bâtiments, industries de la métallurgie, de la plasturgie et du bois, l'AEPV fédère toutes les parties prenantes d'un développement économique harmonieux pour le Haut-Bugey et d'une valorisation de l'attractivité du territoire et des savoir.

Et l'ensemble des acteurs de vos territoires : plasturgistes, transformateurs, recycleurs, sociétés de tri et de collecte de déchets



Polyvia, syndicat professionnel de la filière plasturgie et composites accompagne et soutient ses entreprises adhérentes, représente et promeut ses métiers auprès des pouvoirs publics et relais d'influence, anticipe les tendances et évolutions et contribue à transformer profondément l'industrie plastique.



CITEO est une entreprise (et un éco-organisme) créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.

FILIÈRE BOIS

En France, la filière Bois est active sur des marchés aussi différents que le papier-carton, les panneaux, l'emballage, l'ameublement, la construction, la chimie verte, l'énergie. Auvergne-Rhône-Alpes est la première région de France en termes d'emplois. C'est une filière dont les activités et produits sont au cœur de la vie de tous les citoyens. Elle continue à faire face à d'importantes difficultés (concurrence internationale, crise du bâtiment, ...) mais doit progresser plus avant dans sa structuration pour contribuer notamment à la transition écologique du secteur de la construction et à la lutte contre le changement climatique².



Fibois représente et fédère l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois en Région. Elle participe au développement économique de la filière, développe les usages du bois, notamment ceux issus des massifs forestiers.



Xylofutur, pôle de compétitivité innovant au profit de la filière forêt-bois-papier. Son objectif est de développer la compétitivité de la filière nationale par l'innovation et la R&D.



ecomaison

Eco-mobilier est devenu Ecomaison. Il est le seul éco-organisme agréé par l'Etat pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des matériaux et objets de toute la maison.

Et l'ensemble des acteurs de vos territoires : Exploitations forestières durables, Commerce spécialisé du bois, Entreprises de transformation du bois, Entreprises de construction, Architectes, Industrie du mobilier

²<https://www.conseil-national-industrie.gouv.fr/comites-strategiques-de-filiere/la-filiere-bois>

HAUT BUGEY AGGLOMÉRATION SUR LES FILIÈRES PLASTURGIE ET BOIS (AIN)

Ayant identifié deux filières ayant de forts besoins d'économie circulaire sur son territoire, Haut Bugey agglomération a co-organisé avec Polymerris, Polyvia Auvergne-Rhône-Alpes, Fibois Ain, AEPV et Xylofutur, l'événement « EC'Haut Bugey, quelle(s) économie(s) pour demain ? ».

Les deux filières concernées sont la Plasturgie et le Bois. Avec 600 entreprises de plasturgie sur son territoire, les acteurs souffrent du « Plastic bashing » malgré une implication forte dans des actions d'économie circulaire. La filière « Bois », qui a une meilleure image, nécessite, elle aussi, d'évoluer notamment sur la création de circuit-court.

Haut-Bugey agglomération avait déjà des liens forts avec les différents acteurs de ces filières et souhaitait alors faire un état des lieux du territoire. C'est donc avec 6 co-organisateur, ayant une proximité locale, étant actifs sur le terrain et ayant déjà été partenaires sur des événements économiques, qu'une collaboration se met en place pour créer un événement couvrant tous les piliers de l'économie circulaire.

L'organisation de cet événement a nécessité des réunions une fois par mois afin de définir les sujets et pour permettre d'atteindre l'objectif de réaliser un état des lieux lors de l'événement.

Les entreprises locales ont été sollicitées lors des tables rondes et pour accueillir des circuits de visites. L'événement a également été associé à un salon étudiant avec des stands pour les entreprises. Cette organisation a permis de favoriser les échanges.

Suite à cet événement, l'objectif est de faire un bilan pour l'améliorer et pour identifier les thématiques sur lesquelles les structures pourront avancer dans l'année suivante.

Dans la même volonté, Haut Bugey Agglomération avait organisé un groupe de travail dédié à la cosmétique. Cinq chefs d'entreprises de cosmétique ont été contactés dans le cadre d'un questionnaire sur l'économie circulaire et la gestion des déchets et ont été réunis ensuite. Cependant, la concurrence était trop forte (mêmes secteurs d'activités et mêmes marchés). Des éléments ne pouvant pas être communiqués, les discussions se sont arrêtées.

LES + !

- Travailler avec des organisations proches des acteurs de terrains
- Lancer des dynamiques avec des acteurs présents sur le territoire
- Tisser des liens avec les têtes de réseaux et se rassembler pour connaître les besoins du territoire

FILIÈRE BÂTIMENT

Le secteur du bâtiment produit annuellement 42 millions de tonnes de déchets en France, l'équivalent de la quantité annuelle de déchets produits par les ménages³. En AURA, le gisement de déchets et matériaux générés sur les chantiers de ce secteur est de 4.7 millions de tonnes⁴. Cela concernent les déchets inertes mais aussi le bois, le plastique, le verre : des matériaux propices au réemploi et la valorisation matière.



Cluster Eco-bâtiment, le réseau de l'éco-bâtiment en AURA est un réseau de plus de 200 professionnels constitué majoritairement de PME et de TPE ancrées en Auvergne-Rhône-Alpes. Sa vocation est de favoriser le développement économique du secteur de l'Eco-Bâtiment.



CERCARA, Observatoire régional de la filière construction en AURA : Cette structure partenariale rassemble les acteurs publics et privés représentatifs de l'acte de construire en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle sera un appui pour identifier tous les acteurs de votre territoire.



Fédération Française du Bâtiment AURA : La FFB AURA est l'interlocuteur des décideurs et autorités régionales en matières d'économie et de politique bâtiment. Elle est présente sur le terrain pour mobiliser les entreprises et permet de connaître leurs attentes.



EPF : les établissements publics fonciers mettent en place des stratégies foncières afin de mobiliser du foncier et de favoriser le développement durable et la lutte contre l'étalement urbain.



Et l'ensemble des acteurs de vos territoires : maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, bureau d'études, entrepreneurs, producteurs et fabricants de matériaux biosourcés, acteurs du réemploi, ...

Quelques acteurs du réemploi en AURA pour exemple : Minéka, le collectif de réemploi BTP Lyon et ENFIN ! Réemploi. La filière de réemploi de matériaux de construction en Savoie METABATIK Matériauthèque du Puy de dôme



CAPEB AURA Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment : organisation professionnelle représentative des entreprises artisanales du bâtiment. Ses missions sont de promouvoir, défendre et représenter. Elle est présente sur le terrain pour mobiliser les entreprises et permet de connaître leurs attentes.



ALEC : les agences locales de l'énergie et du climat sont présidées par des élus locaux mandatés par les collectivités. C'est un organisme d'ingénierie territoriale qui conduit des activités d'intérêt général afin de favoriser au niveau local la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



VAD : Ville & Aménagement Durable mobilise et anime un réseau de plus de 2000 professionnels en Auvergne-Rhône-Alpes, autour des enjeux du bâtiment et de l'aménagement durables. Son rôle est de penser les territoires de demain, en s'appuyant sur les retours d'expérience (expertise, retour terrain), le débat, la formation et l'information.



CAUE : Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilisation et la participation du plus grand nombre dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages.

Focus sur les territoires

LA COOP'BTP AU SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE (PUY DE DÔME)

Le syndicat du Bois de l'aumône SBA (syndicat de collecte de déchets) organise depuis deux ans la COOP'BTP. Cet événement dédié au secteur du BTP et à l'économie circulaire est organisé en partenariat avec un collectif d'acteurs publics et privés (institutions, fédérations, associations, etc.). Pour aboutir à cet événement, le SBA avait organisé un groupe de travail « Déchets d'entreprises et économie circulaire » mis en place dans le cadre du CODEC⁵ et du PLPDMA⁶ avec le VALTOM (syndicat de traitement de déchets du Puy de Dôme), les EPCI du territoire, la CCI et la CMA. Lors des premiers échanges, le sujet du BTP a été identifié comme prioritaire. Le SBA a alors initié un nouveau groupe de travail avec les structures expertes du sujet comme la FFB, la CAPEB, etc. Cela a abouti à l'évènement COOP'BTP qui a comme objectif de couvrir tous les piliers de l'économie circulaire.

LES + !

- Identifier une problématique commune et prioritaire pour les réseaux
- S'appuyer sur les dynamiques existantes type CODEC et PLPDMA
- Réunir des experts de la profession pour identifier des solutions concrètes pour la filière

La COOP'BTP a notamment mis en avant l'entreprise locale MS sur le recyclage du sable, l'incinérateur lié à la valorisation des mâchefers pour les sous-couches routières, la matériauthèque Metabatik ainsi que mis en place une bourse aux matériaux sur une journée. Au fur et à mesure des éditions, de nouveaux partenaires se sont ajoutés comme l'UNICEM ou Valobat.

Focus sur les territoires

ORGANOM, SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS (AIN)

Organom, syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets ménagers de l'Ain, travaille depuis 2020 sur l'économie circulaire de la filière BTP sur son territoire. Cette démarche est issue d'une demande de la CAPEB, relayée par l'ALEC, en vue de développer une démarche d'économie circulaire auprès de ses adhérents.

Dans le cadre de leur CODEC¹, Organom avait déjà collaboré avec l'ALEC et le CIRIDD pour l'organisation d'un 5 à 7 de l'économie circulaire avec l'appui de la CMA, de la CCI et du Département afin de valoriser les initiatives innovantes et favoriser les échanges entre acteurs du territoire.

Organom a d'abord travaillé avec le secteur de la plasturgie mais la collaboration globale s'est avérée difficile car trop peu d'acteurs sont présents sur le territoire du syndicat. En parallèle, le Haut Bugey Agglomération s'est appropriée cette démarche en partenariat avec l'association des Acteurs Economiques de la Plastics Vallée (AEPV) qui porte déjà une animation sur l'économie circulaire.

Organom est donc parti d'une démarche globale d'économie circulaire et après avoir testé plusieurs approches avec différents secteurs d'activité, la filière BTP s'est avérée la plus intéressée par un accompagnement, grâce à l'impulsion de la CAPEB et la prise de conscience des maîtres d'ouvrage publics.

Deux cabinets experts membres de la communauté « Circulab » ont accompagné Organom en 2021 avec un cycle de 4 dates qui a permis d'engager une vingtaine de volontaires sur la construction d'un plan d'actions.

A chaque groupe de travail, la remontée d'information est synthétisée puis diffusée à l'ensemble des acteurs impliqués. L'outil sur la chaîne de valeur de Circulab a permis d'isoler des axes de travail fédérateurs et d'identifier les acteurs volontaires pour aller plus loin.

L'évaluation des besoins et attentes des entreprises s'est construite au fur et à mesure des démarches et des rencontres. « Plus on creuse, plus on trouve. » Organom a alors endossé le rôle de facilitateur et n'a pas hésité à relancer les participants en direct afin de maintenir la dynamique.

De nombreuses attentes de la part des entreprises et des collectivités ont été soulevées dont le manque d'information et d'appropriation sur la question des déchets. Cela a aussi permis d'identifier deux axes prioritaires : les terres excavées et le tri et réemploi des matériaux.

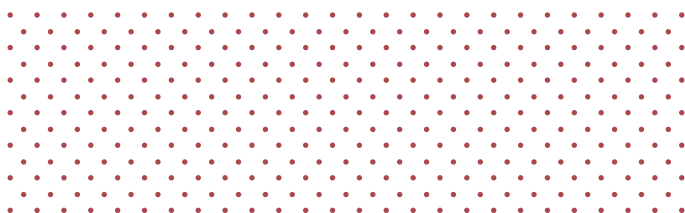
Au fil des rencontres, les participants ont fait émerger différents projets comme la création de plateformes pour le réemploi, ou le développement des diagnostics PEMD (Produits - Equipements - Matériaux - Déchets) pour préparer le curage sélectif des bâtiments à réhabiliter ou déconstruire.

En 2022, le travail continu avec plusieurs chantiers test en-cours ou en projet. La dynamique réemploi a d'ailleurs été évoquée à plusieurs reprises lors de rencontres professionnelles en parallèle. Le cercle des acteurs impliqués s'élargit au fil des mois avec dernièrement la participation de l'EPF (établissement public foncier) de l'Ain.

En complément, Organom accompagne plus globalement les acteurs économiques en s'appuyant sur les évolutions réglementaires sur le tri à la source et le déploiement de nouvelles filières de valorisation des déchets.

LES + !

- Une première phase d'interconnaissance et de valorisation des initiatives
- Une motivation initiale de la filière
- Un accompagnement en intelligence collective par des professionnels



FILIÈRE ALIMENTATION ET AGRICULTURE

Premier secteur industriel en France aussi bien en termes d'emplois (16 000 entreprises et 440 000 salariés⁶) que de chiffre d'affaires, les industries agroalimentaires sont composées de 98% de PME aux activités très diverses. Elle représente en AURA 2 230 entreprises et 28 000 salariés. Cette filière inclue de fait des secteurs aux réalités économiques hétérogènes⁷. Elle est souvent privilégiée pour lancer des premières dynamiques d'économie circulaire car les boucles à mettre en place sont très claires : circuits courts, compostage, emballages, approvisionnement durable, consommation responsable, etc. Le développement durable y est étudié depuis des années et les acteurs structurants du réseau sont multiples. Les projets alimentaires territoriaux (PAT), initiés en 2014, qui ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires, en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts et les produits locaux.

⁶ <https://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-industries-agroalimentaires>

⁷ <https://www.conseil-national-industrie.gouv.fr/comites-strategiques-de-filiere/la-filiere-agroalimentaire>



Les chambres d'agriculture représentent l'ensemble des différents agents économiques de l'agriculture : exploitants agricoles, mais aussi propriétaires, salariés, et organisations agricoles telles que les mutualités, coopératives, crédits et syndicats à vocation générale. Il accompagne les exploitants agricoles dans leur développement.



Le réseau des AMAP - Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne - est destiné à favoriser l'agriculture paysanne et biologique.



Les CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) sont des groupes d'agriculteurs et de ruraux qui travaillent de manière collective à la transition agro-écologique. Ils constituent un réseau de près de 130 associations qui œuvrent depuis 60 ans pour des campagnes vivantes.



Les CUMA Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (et leur réseau) permettent aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources afin d'acquérir du matériel agricole. Elles sont aujourd'hui des interlocuteurs privilégiés pour aborder les biodéchets et les ressources Bois et biodiversité avec les agriculteurs.

Et l'ensemble des acteurs de vos territoires : agriculteurs, entreprises de l'industrie agroalimentaire (transformateurs), entreprises artisanales, entreprises des sous-filières telles que la sucrerie, la brasserie, l'huilerie, l'industrie laitière, la meunerie et les boissons. Mais aussi d'autres partenaires supports ou relais tels que les guides composteurs, les offices du tourisme du territoire, les associations de commerçants, les associations de protection de l'environnement et de la biodiversité.



Le réseau Consigne regroupe les acteurs locaux de la consigne : en AURA, Ma bouteille s'appelle revient, DABBA, Rebootielle, Alpes Consigne



Le réseau RADAR (Réseau des Acteurs De l'Alimentation de la Région AURA) est animé par Cap Rural et accompagne les acteurs des démarches alimentaires en générale et des PAT en particulier.



Le Réseau Compost Citoyen Auvergne Rhône-Alpes est une association fondée dans le but de développer le compostage de proximité.